

# PROCEDURES DE REINSCRIPTION 2017/2018 A L'EAV&t

## Réinscription : 1 - via Taïga/ 2 - à l'école

### **1-Réinscription via Taïga\* : paiement en ligne (portail étudiant) en 1 ou 3 fois du 13/7 au 10/9/ 2017**

**\*C'est la procédure d'inscription que vous devez privilégier**

#### **Etudiants concernés**

- 1A redoublants
- Passage en 3A
- Passage en 4A master et master S&A et/ou redoublants 4A
- Passage en 5A master et master S&A et/ou redoublants 5A

#### **Procédure**

Inscription et dépôt de l'attestation d'assurance, en ligne à partir de votre portail personnel Taïga ; puis remise le jour de votre rentrée universitaire au service de la scolarité des pièces justificatives obligatoires pour la validation de l'inscription en 2017/2018.

#### **ATTENTION**

- Pour les étudiants de 1A en 2016/2017 dont le passage en 2A est conditionné par la validation du stage, le portail sera ouvert du 05 au 10/09/2017, ou inscription sur place possible le 08/09/17, avec dossier complet (documents à fournir listés ci-après).
- Pour les étudiants actuellement en 3A de retour d'échange (inscription après la soutenance des rapports d'études) le 8/9/2017 sur place avec dossier complet ou du 8 au 10/09/2017 via Taïga (documents à fournir listés ci-après).

### **2- sur place à l'EA&VT : paiement des frais d'inscription par carte bancaire en 1 ou 3 fois, espèces (moins de 300 euros), ou chèque**

**le 18 juillet 2017 de 10h à 15h  
et le 8 septembre de 10h à 15h**

**ATTENTION** : l'ensemble des pièces demandées devra être fourni lors de cette journée d'inscription. En cas de pièces manquantes, l'inscription ne pourra être effectuée (documents à fournir listés ci-après).

#### **Pièces à communiquer obligatoirement pour valider votre inscription :**

- **Fiche de réinscription 2017-2018** à imprimer via Taïga (portail personnel 2016 - 2017 /année 2016/2017/ fiche d'inscription). Porter en ROUGE si nécessaire les modifications utiles (numéro portable, adresse, mail)
- **Attestation responsabilité civile** valable pour l'année universitaire 2017-2018 (possibilité de dépôt sur taïga)
- **Notification de bourse 2017-2018** délivrée par le CROUS de Créteil
- Pour les **étudiants de nationalité étrangère** : 1 photocopie du passeport portant le visa « étudiant-élève » ou titre de séjour en cours de validité et présentation de l'original du document à la rentrée

#### **Si besoin contact par téléphone ou mail jusqu'au 21/07/17 :**

sylvie.faye@marnelavallee.archi.fr – 01.60.95.84.66  
nora.elkhider@marnelavallee.archi.fr – 01.60.95.84.68  
stacy.saillard@marnelavallee.archi.fr- 01.60.95.84.63

**pas d'accueil à l'école du 19/07/2017 au 29/08/2017 inclus**